

CONSEIL DE QUARTIER RENNES

Réunion du lundi 24 novembre 2025

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Emmanuel PIERRAT, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Île de France, en date du mercredi 12 novembre 2025, les membres du Conseil de Quartier Rennes se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emmanuel PIERRAT, le lundi 24 novembre 2025 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Monsieur Emmanuel PIERRAT, Personnalité Qualifiée ;
Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6^e.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Martin JULIENNE (La Maison MAGIS) ;
Monsieur Jean-Paul LAURAS (Partage 5, 6, 7) ;
Monsieur Xavier GUESPEREAU (AGF).

3^e collège (Habitants) :

Madame Camille SEGOUIN, membre titulaire ;
Monsieur Florent CAYER-BARRIOZ, membre titulaire ;
Monsieur Georges LABBE, membre titulaire ;
Monsieur Louis JOUVE, membre suppléant.

Étaient excusé(e)s :

1^{er} collège :

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire ;

Madame Christine de KERCHOVE, Personnalité Qualifiée.

2^e collège :

Madame Anne-Laure BICHOT (Mes Parents de l'école Madame).

3^e collège :

Monsieur Patrice BECU, membre titulaire ;

Madame Marileine TOINET, membre titulaire ;

Madame Diane D'OLEON, membre suppléant ;

Monsieur Gaspard RICHARD, membre suppléant.

Introduction :

Le Président accueille et remercie de leur présence les membres du Conseil. ». Il souligne que cette séance est la dernière de la mandature et que les Conseils de Quartier seront renouvelés après l'élection municipale.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2025 ;
2. Résultats du vote du Budget participatif 2025 ;
3. Point sur les groupes de travail et les actions à venir ;
4. Point sur l'arrêt de bus « Michel Debré » ;
5. Verre de l'amitié à fixer en début d'année 2026 ;
6. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du 10 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

2/ Résultats du vote du Budget participatif 2025

La Coordinatrice annonce les projets lauréats de l'édition 2025 du Budget participatif pour le 6^e :

- Restauration de l'église Notre-Dame des Champs ;
- Restauration de l'église Saint-Joseph des Carmes ;
- Rénovation thermique de l'école maternelle Littré ;

Le projet pivot « Installation d'auvents à l'école élémentaire Littré » a été validé par le Maire du 6^e et devient à ce titre, le 4^e projet lauréat. Elle informe par ailleurs qu'il n'y aura pas d'édition 2026 du Budget participatif en raison des élections municipales.

Le Président rappelle qu'une urne était présente lors du Vide-greniers des Conseils de Quartier qui s'est très bien déroulé.

3/ Point sur les groupes de travail et les actions à venir

En ce qui concerne la commercialité dans le 6^e et plus largement à Paris, le Président transmet deux articles de presse portant sur le sujet. Il souligne que le 6^e arrondissement n'est pas parmi les secteurs les plus touchés par la vacance commerciale à l'exception du boulevard Saint-Michel particulièrement concerné. Céline HERVIEU indique avoir récemment effectué une déambulation sur ce boulevard avec Emmanuel GREGOIRE. Elle observe que les loyers commerciaux y sont très élevés et que certains propriétaires préfèrent maintenir leurs locaux vacants en attendant de pouvoir les louer à un tarif supérieur. Elle estime nécessaire de mettre en place des mesures incitatives afin d'encourager une relocation plus rapide. Elle invite les Conseillers à consulter les travaux de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR).

À contrario, Jean-Paul LAURAS note le bon fonctionnement des galeries marchandes implantées dans les gares. Il estime que les commerces traditionnels souffrent d'un manque d'adaptation aux usages numériques.

Georges LABBE évoque la problématique du manque de stationnement qui limite l'intervention des artisans dans Paris notamment en raison du coût élevé des contraventions. Jean-Paul LAURAS partage ce constat et précise que la Ville de Paris a par ailleurs réduit la mise en place de parkings privés.

Louis JOUVE relève que la vacance commerciale ne favorise pas la venue des clients et qu'il convient de renforcer la fréquentation piétonne. Il rappelle que le groupe de travail consacré à la commercialité de la rue de Rennes estime nécessaire de redonner une identité forte au quartier pour renforcer son attractivité. Il précise que 10% des commerces de la rue de Rennes sont actuellement vacants. Camille SEGOUIN souligne pour sa part les difficultés croissantes rencontrées notamment par les personnes âgées se déplaçant depuis la banlieue ou la province pour accéder aux commerces parisiens sans voiture. Elle ajoute que ces contraintes de circulation impactent également ses fournisseurs dont certains renoncent désormais à livrer dans Paris en raison des coûts jugés trop élevés.

Louis JOUVE évoque la demande d'Anne-Laure BICHOT relative aux illuminations des fêtes de fin d'année dans le quartier Rennes. Il explique qu'il s'agit d'un projet important et coûteux porté par les associations de commerçants qui peuvent solliciter des subventions de la Ville de Paris. Néanmoins, il précise ne pas avoir connaissance des actions engagées par la nouvelle association des commerçants du quartier. Camille SEGOUIN indique que l'objectif fixé pour 2026 est de fédérer les commerçants afin de créer une association capable d'organiser ce type d'événement. Elle ajoute que les 3 questionnaires élaborés par le groupe de travail serviront de support lors des rencontres avec les différents acteurs (commerces, riverains, associations).

Louis JOUVE propose d'investir dans des cartes de visite. Le Président lui suggère de soumettre cette idée aux prochains Conseillers de Quartier.

La Coordinatrice rappelle avoir reçu, fin août, la commande de 200 bio-seaux qui sont à disposition des Conseillers. Florent CAYER-BARRIOZ souligne que ces équipements doivent permettre de mener des opérations de sensibilisation des habitants au tri des déchets alimentaires. Dans ce cadre, un flyer au format A5 a été élaboré en collaboration avec une graphiste. Il en transmet un exemplaire et le présente : le recto comporte une carte du quartier indiquant l'emplacement des PAV et des Trilibs' et le verso rappelle les consignes de tri sous forme d'encarts colorés et thématiques.

Il propose d'allouer un budget pour l'impression de 500 exemplaires et suggère de planifier la mise en place d'actions de sensibilisation après les élections municipales. Les Conseillers approuvent ces propositions. Céline HERVIEU s'interroge sur la nécessité d'attendre la fin des élections municipales pour distribuer le flyer. La Coordinatrice rappelle qu'en période de réserve électorale, il n'est pas autorisé de diffuser un document financé par des fonds publics présentant une nouvelle communication ou mettant en avant le bilan de l'action de la Ville de Paris en matière de propreté. Céline HERVIEU s'étonne de cette restriction.

Georges LABBE signale des poubelles régulièrement encombrées notamment rue du Vieux Colombier et rue du Dragon et relève une dégradation progressive des corbeilles de rue.

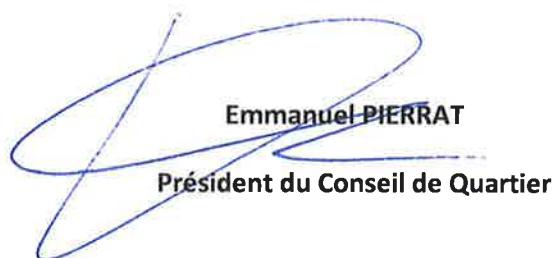
4/ Point sur l'arrêt de bus « Michel Debré »

Le Président annonce qu'à la demande du Cinéma l'Arlequin, l'abri-bus situé devant l'entrée est définitivement supprimé afin de permettre l'aménagement d'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Louis JOUVE se dit satisfait de cette décision qui redonne également de la luminosité à l'entrée du Cinéma. Il suggère de regrouper les différents arrêts de bus « Michel Debré » et de doubler l'abri-bus restant. Jean-Paul LAURAS évoque une circulation piétonne difficile à proximité de l'arrêt de bus « Michel Debré » et de la sortie du métro Saint-Sulpice. Il estime que cet arrêt de bus est mal positionné et suggère de le reculer.

5/ Verre de l'amitié à fixer en début d'année 2026

Le Président sollicite l'avis des Conseillers sur la date de la rencontre. Celle-ci est fixée au mardi 20 janvier 2026 à 18h30 au « Mézières ».

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuel PIERRAT lève la séance à 20h.



Emmanuel PIERRAT
Président du Conseil de Quartier